

Séance du 29 mars 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Lacassagne ; Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Gouffrant ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Castel ; Mme Thicoipé à M. Soudre ; Mme Loupien-Suares à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Arandia présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2007-2013 – Projet FORTIUS – Actualisation du projet et des plans de financement.

Par délibération en date du 31 mars 2011, le conseil municipal a autorisé la Ville de Bayonne à s'associer à la Ville de Pampelune (chef de file) pour répondre conjointement à un appel à projets lancé par la Commission Européenne, relevant du Programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) autour de la valorisation patrimoniale, culturelle et touristique des fortifications des deux villes.

Le projet FORTIUS déposé le 3 mai aux instances du programme POCTEFA, concernant la réhabilitation et la mise en valeur des fortifications des deux villes sur les années 2012, 2013 et 2014, portait sur un coût global d'opération de 7 000 000 €.

Pour Bayonne, le montant correspondait prioritairement aux travaux de restauration des remparts du Bourgneuf (1 800 000 € HT) mais également aux actions de médiation et de valorisation touristiques programmées notamment au titre du label Ville d'art et d'histoire (700 000 € TTC). Le plan de financement prévisionnel sur ces trois années était initialement le suivant :

- Europe	65 %	1 625 000 €
- DRAC, Région, Département	15 %	375 000 €
- Ville de Bayonne	20 %	500 000 €
- Total opération	100 %	2 500 000 €

Lors du comité de programmation du 7 février 2012, les instances du POCTEFA ont retenu le projet FORTIUS sur la base d'une dépense totale éligible FEDER de 4 790 067, 69 € (Pampelune : 3 915 067, 69 €, Bayonne : 875 000 €) subventionnée à hauteur de 65 % par l'Europe.

En effet, d'un point de vue technique et patrimonial, la seule restauration du Bastion Royal reste significative. Il s'agit, en effet, d'un promontoire d'où l'on devine la Nive, ses deux rives, le Grand Bayonne, une partie du Petit Bayonne et des remparts de Mousserolles. En outre, les actions de médiation et de valorisation touristiques et culturelles nécessitent d'être minorées.

Ainsi, pour Bayonne, cette somme de 875 000 € se décline de la manière suivante :

- Travaux 630 000 € HT
- Actions de médiation et de valorisation touristiques et culturelles 245 000 € TTC

Un premier programme de restauration, estimé à 630 000 € HT, concernera la rénovation du mur extérieur notamment par la réalisation des travaux de parement.

Sur cette base, le plan de financement actualisé du projet retenu par l'Europe s'établit ainsi :

Années 2012, 2013, 2014	Base éligible retenue par l'Europe – FEDER 875 000 €		
	Travaux 630 000 € HT	Actions de médiation culturelle 245 000 € TTC	Total
Union Européenne – FEDER	409 500 €	159 250 €	568 750 €
ETAT - DRAC	94 500 €		94 500 €
Sous-total cofinancements publics	504 000 €	159 250 €	663 250 €
Ville de Bayonne	126 000 €	85 750 €	211 750 €

En parallèle, un second programme de travaux complémentaire au précédent, doit être réalisé. Il consiste en l'aménagement des espaces situés à l'arrière des murailles du Bastion Royal. Estimé à 270 000 € HT, il ne relève pas, quant à lui, du projet retenu au titre du POCTEFA. Son plan de financement est ainsi le suivant :

Années 2012, 2013, 2014	Programme complémentaire de travaux 270 000 € HT
ETAT - DRAC	40 500 €
Conseil Régional d'Aquitaine	37 500 €
Conseil Général des P. A.	37 500 €
Sous total cofinancements publics	115 500 €
Ville de Bayonne	154 500 €

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet FORTIUS dans sa version actualisée, le programme complémentaire de travaux ainsi que les deux plans de financement présentés.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.